

BORDEAUX MERIADECK – VILLA ROHAN

Fiche DoCoMoMo 32



Photo Sauvegarder Mériadeck



Fichier international de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : Villa Rohan
Variante du nom : Mairie de quartier - Banque d'Albret

Numéro et nom de la rue : rue Carayon Latour /Cours d'Albret - îlot VI B

Ville : Bordeaux **code:** 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : SCI d'Albret
Adresse : 3 - 5, rue Carayon Latour 33000 Bordeaux
Téléphone :

ETAT DE PROTECTION

Type : Situé dans le périmètre de la Ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux Métropole
Date : 2006 - modifié en 2014, fiche B 9029

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, Place Pey-Berland - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30
Fax :

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande :
1976

Architectes :
J. Tournié, PL Martin

Autres architectes et intervenants :
Bureau d'Architecture Tournier-Martin

Ingénieurs :

Contractants :
SOGESIM (Société de Gestion Immobilière)

CHRONOLOGIE

Date du concours :
Date de la commande :
Période de conception :
Durée du chantier : début: 1977, fin: 1978
Inauguration :

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :
Ce bâtiment est réservé au départ à un groupe bancaire. Il comprend des bureaux et un service d'accueil pour les usagers. La mairie de quartier de Bordeaux-centre en occupe une partie.

Etat du bâtiment :
Etat d'origine - bâtiment sale et qui manque d'entretien.

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance etc.:
Archives Municipales de la Ville de Bordeaux :
PC 77 Z 0513 signé le 8 mars 1978 et modifié le 24 mai 1978 - plans d'architectes et correspondances contenues dans le dossier.
Fonds moderne des archives 538 O 1
Fonds Mériadeck de la Mémoire de Bordeaux
Archives du rectorat de Bordeaux, correspondance

Dessins, photographies, etc. :

Autres sources, films, vidéo, etc. :

Principales publications (par ordre chronologique) :

Journal Sud-Ouest : 5 janvier 1978 et 6 janvier 1979

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT :

La Société Bancaire fait partie des bâtiments situés en lisière du quartier moderne. Ce bâtiment est conçu à la fois pour annoncer le quartier moderne situé derrière et pour servir de transition entre les constructions modernes du quartier et l'existant sur le cours d'Albret qui comprend une vingtaine de monuments classés.

Le bâtiment est situé en bordure du cours d'Albret, devant le nouveau rectorat construit en 1972. Comme ce dernier, il n'est pas rattaché à la dalle qui s'arrête rue du Château d'Eau.

Pour ne pas porter ombrage aux bâtiments historiques classés situés directement contre lui, sa hauteur est limitée et la partie ayant vue directe sur le cours ne comporte pas d'étage. Il est entouré d'espaces végétalisés servant de zones-tampons entre les deux types d'architecture, en particulier le Square Saint John Perse.

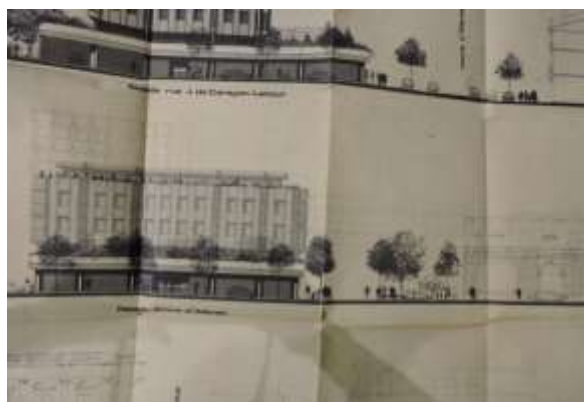
La deuxième partie qui comporte 3 étages est en retrait de 12 m pour les mêmes raisons.



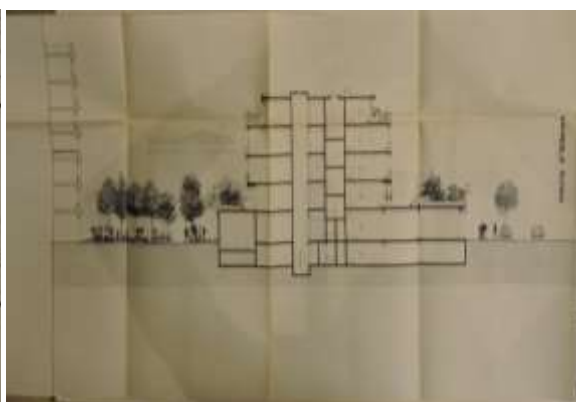
Société Bancaire 001



Société Bancaire 002



Société Bancaire 003



Société Bancaire 004

La hauteur au plus haut est de 15,40 m.

Le bâtiment, construit sur une superficie de 1 043 m², comprend 3 143 m² de bureaux, 34 places de stationnement.

76 personnes y travaillent.

Le rez-de-rue est dédié aux commerces. Les 3 étages sont à usage de bureaux.

Il est doté d'un restaurant d'entreprise.

Le rez-de-chaussée est traité en béton banché, avec de grands ensembles menuisés, les étages en panneaux préfabriqués en cailloux lavés.

Les menuiseries sont en aluminium teinte bronze, répondant ainsi aux exigences du cahier des charges du quartier moderne.

La partie de bâtiment située en bordure du cours d'Albret ne comporte qu'un rez-de-rue et offre, au premier étage en retrait de 12 m, une grande terrasse végétalisée. Le garde-corps de cette terrasse, en panneaux préfabriqués en cailloux lavés, reprend la géométrie des garde-corps de la dalle, et ceinture le bâtiment.

Sa hauteur ne doit pas dépasser celle de l'hôtel de Basquiat en façade.

Bien que faisant partie du plan de réaménagement du quartier, il ne répond pas aux exigences architecturales imposées par Jean Willerval: il est situé en dehors de la dalle, comme le Rectorat, et il vient combler un vide laissé par les démolitions.

Le permis de construire sera contesté par 700 personnes qui signent une pétition car ce terrain devait recevoir, soit une extension du nouveau rectorat qui est situé juste à l'arrière, soit un jardin.

Ce bâtiment, déjà prévu dans le plan de détail de l'architecte en chef du projet de Rénovation du Quartier de l'Hôtel de Ville, est présent sur la maquette de Jean Willerval de 1970 mise à jour en 1989.



Société Bancaire 005



Société Bancaire 006

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique :

Les constructions modernes sur le Cours d'Albret ont fait l'objet d'une étude d'insertion par la Commission Supérieure des Bâtiments de France en 1966. Les conclusions de cette commission composée de 12 des plus grands Architectes des Bâtiments de France de cette époque conduisent à exiger des bâtiments très bas ou bien très en retrait du cours pour ne pas écraser les bâtiments XVIII^e situés sur le cours.

L'immeuble de la Compagnie Bancaire d'Albret se trouve dans ce cas : le square Saint-John Perse sert de zone-tampon entre la construction moderne et l'hôtel de Basquiat pour éviter la confrontation des deux architectures et permettre leur coexistence.

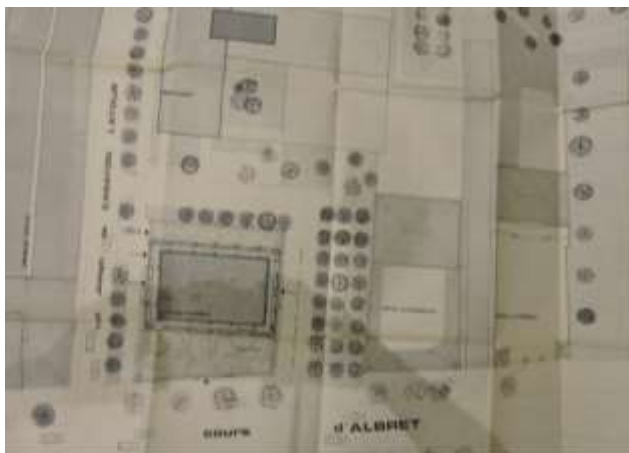
Le retrait du bâtiment sur le cours d'Albret permet également de respecter l'enchaînement urbain des constructions existantes.

De l'autre côté des hôtels particuliers conservés, d'autres dispositions avaient été prises pour gérer une transition progressive vers le quartier Moderne, en créant un square devant la Croix du Mail, immeuble démoli en 2011.

Le nouveau bâtiment construit à son emplacement, la Cité Municipale, ne respecte pas ces exigences imposées par la commission de 1966 (ni les prescriptions architecturales du Quartier Moderne).

2 - appréciation sociale :

3 - appréciation artistique et esthétique :



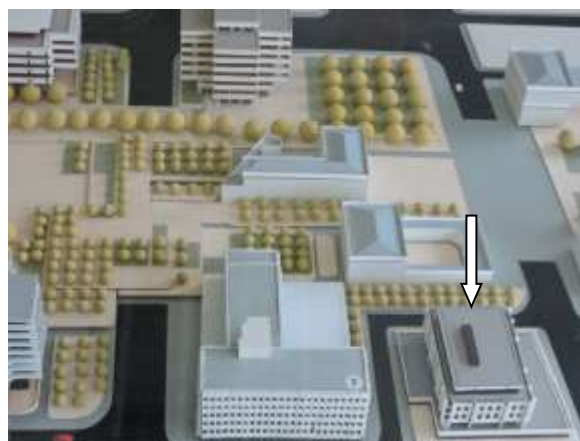
Société Bancaire 007



Société Bancaire 008



Reconstruction : la Villa Rohan 2018



Sté Bancaire009 Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Royer/Willerval

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

1. Archives visuelles originales :
2. Photographies et dessins récents :
Société Bancaire 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08.
Société Bancaire 009 Photographies Sauvegarder Mériadeck

Rapporteurs: Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cissal, architecte

Date: 1 octobre 2015